

RAPPORT ANNUEL

> **2022**

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION
ET GESTION DES DÉCHETS

SITMAP

NOS DÉCHETS,
NOS RESSOURCES,
NOTRE AVENIR !

EDI >TO

- Aujourd'hui, le monde des déchets est un enjeu majeur pour notre planète. Chaque année, des milliards de tonnes de déchets sont produits à travers le monde, des opportunités sont à saisir dans la gestion de ceux-ci. Les déchets doivent être considérés comme une ressource, pouvant être recyclée, réutilisée ou transformée en énergie.
- Il est donc primordial de mettre en place des actions efficaces pour réduire la production de déchets à la source, encourager le tri et le recyclage, et développer une économie circulaire.
- Les initiatives telles que l'interdiction des plastiques à usage unique, la collecte sélective, la valorisation énergétique des déchets et la promotion de l'économie circulaire sont des actions positives pour lutter contre la pollution causée par les déchets.
- Il est important d'impliquer la population et les entreprises dans la gestion de leurs déchets, en sensibilisant sur l'impact environnemental des déchets et en encourageant les comportements responsables.
- Au SITOMAP, 2022 a été une année marquée par la mise en place de l'extension des consignes de tri, les appels d'offres pour le renouvellement des marchés publics de collecte des déchets ménagers et assimilés, l'exploitation des 8 déchèteries et la collecte des déchets dangereux.

Véronique ALDICCO
Directrice du SITOMAP



Chaque année, **des milliards de tonnes de déchets sont produits à travers le monde**, des opportunités sont à saisir dans la gestion de ceux-ci.

*Rapport établi conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015.
Approuvé par le Comité Syndical du 13 juin 2023.
Rédigé par le service communication du SITOMAP.
Directeur de publication : Véronique ALDICCO.
Imprimé sur papier recyclé.*

> SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU SITOMAP | P2

- Le personnel
- Le territoire du SITOMAP
- Les compétences exercées par le SITOMAP
- La composition de la collectivité
- Le fonctionnement du syndicat

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE EN PORTE À PORTE | P5

- Les faits marquants 2022
- La collecte et la valorisation des déchets
- Les informations sur la collecte
- La destination des déchets
- Les caractérisations
- L'évolution du taux de refus
- L'extension des consignes de tri
- Les encombrants
- Les chiffres sur la collecte des déchets ménagers

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE | P11

- Les faits marquants
- Les déchèteries
- Les déchets autorisés et interdits
- Les conventions pour les professionnels
- Les bennes éco-mobiliers
- Les horaires des déchèteries
- Les tableaux et graphiques

COÛT DU SERVICE | P19

- Les principales prestations
- Les indicateurs financiers

PERSPECTIVES 2023 | P21

➤ PRÉSENTATION DU SITOMAP

- Le syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'arrondissement de Pithiviers, **le SITOMAP est administré par un comité syndical de 43 délégués titulaires et 43 délégués suppléants élus par les conseils communautaires et d'agglomération des collectivités adhérentes.**
- L'assemblée délibérante définit les orientations du syndicat notamment sur le plan budgétaire et décide des actions à engager. Elle se réunit environ 3 fois par an.
- **Le SITOMAP regroupe 90 communes** et la population couverte par le syndicat représente plus de 80 000 habitants.
- **Les déchets sont collectés en porte-à-porte via des bennes bi-compartmentées**, c'est-à-dire que les déchets recyclables en bac jaune sont collectés en même temps que les ordures ménagères (OM) en bac noir, avec une fréquence de 1, 2 ou encore 3 fois par semaine suivant les communes.
- Sur la commune de Pithiviers, **il existe, en test, des colonnes dites enterrées pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.** Pour la

collecte du verre, celle-ci s'effectue grâce à des points d'apport volontaire.

- **Pour mettre en œuvre les différentes décisions et orientations prises par les élus, une équipe de 5 agents administratifs et techniques s'implique quotidiennement.** Il s'agit de la directrice, la chargée des relations avec les usagers, l'assistante administrative et comptable, le chargé des dossiers techniques et la chargée de communication.
- En 2022 **une équipe a été recrutée pour mettre en œuvre la communication, l'affichage et le boîtage**, sur l'extension des consignes de tri. (1 chef d'équipe et 8 agents).



LE PERSONNEL

Véronique ALDICCO

DIRECTRICE : elle encadre techniquement et hiérarchiquement les agents de la collectivité. Elle coordonne et anime les activités du syndicat en cohérence avec les orientations définies par les élus.

Mélanie FERNANDEZ puis Valérie MOLLE

AGENTE CHARGÉE DE LA RELATION AVEC LES USAGERS : elle traite les demandes des usagers et les informations remontées par les équipes de collecte. Elle communique auprès des usagers et des partenaires sur le tri.

Armelle ELOUAGANI puis Mélanie DESNOUS

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE CHARGÉE DES COMITÉS SYNDICAUX ET DE LA GESTION COMPTABLE : elle effectue les opérations comptables courantes et procède à la facturation des professionnels en déchèteries. Elle organise les différentes instances du syndicat.

Philippe MAZENC puis Fabien LE MARIE

AGENT EN CHARGE DES DOSSIERS TECHNIQUES : il est chargé du suivi et du contrôle des marchés de collecte en porte à porte, en apport volontaire, des déchèteries et encombrants. Il assure le suivi de collecte en lien avec l'agente chargée de la communication. Il conseille l'autorité territoriale en matière de valorisation et de traitement des déchets.

Romane LAHAYE - Contractuelle

AGENTE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION PRINT ET DIGITALE : elle élabore en lien avec la Directrice du syndicat la stratégie de communication en accord avec les orientations politiques. Elle met en œuvre l'ensemble des actions de communication en lien avec la stratégie Print ou Digitale.

LE TERRITOIRE DU SITOMAP



SITOMAP

- CA Etampois Sud Essonne (91)
 - CC de la Plaine du Nord (45)
 - CC du Pithiverais (45)
 - CC du Pithiverais Gâtinais (45)
 - CC de la Forêt (45)
 - CC du Pays de Nemours (77)
 - CC Gâtinais Val de Loing (77)
- 1** communauté d'agglomération
6 communautés de communes
90 communes
80505 habitants

LES COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LE SITOMAP

	ORDURES MÉNAGÈRES	COLLECTE SÉLECTIVE	VERRE	DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE	ENCOMBRANTS
COLLECTE	PORTE à PORTE	PORTE à PORTE	POINT d'APPORT VOLONTAIRE	DÉCHÈTERIE	PORTE à PORTE
TRAITEMENT	BGV	BGV	SITOMAP	SITOMAP	SITOMAP

LA COMPOSITION DE LA COLLECTIVITÉ

DÉPT	NOM DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION INSEE	PART/POPULATION TOTALE
45	CC du Pithiverais	31	29 902	37,14
	CC du Pithiverais/Gâtinais	32	26 532	32,95
	CC de la Forêt	6	10 812	13,43
	CC de la Plaine du Nord Loiret	15	7 014	8,71
77	CC du Gâtinais Val de Loing	2	1 367	1,69
	CC du Pays de Nemours	3	1 530	1,90
91	CA de l'Etampois sud Essonne	1	3 348	4,15
TOTAL		90	80 505	100

LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Les collectivités adhérentes désignent leurs représentants au sein de l'Assemblée générale du SITOMAP.

BUREAU SYNDICAL

Anthony BROSSE , Président	CC du Pithiverais
Luc NAULEAU , 1 ^{er} Vice-Président délégué aux finances, budget, veille juridique ...	CC du Pithiverais Gâtinais
Monique DE LA TAILLE , 2 ^{ème} Vice-Présidente déléguée à la collecte en porte à porte et la réduction des déchets	CC du Pithiverais
Jérémy SIMON , 3 ^{ème} Vice-Président délégué à la collecte en apport volontaire et la valorisation des déchets	CC de la Forêt
Erick BOUTEILLE	CC du Pithiverais Gâtinais
Christophe CHAMOREAU	CC du Pays de Nemours
Jean-Pierre DUBOIS	CA de l'Etampois Sud Essonne
Jean-Paul LANSON	CC de la Forêt
Pierre LAROCHE	CC du Pithiverais Gâtinais
Didier MONCEAU	CC du Pithiverais
Pierre ROUSSEAU	CC de la Plaine du Nord Loiret
Marian WATTS	CC du Gâtinais Val de Loing

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

• La Commission d'Appel d'Offres (CAO) est composée depuis le 10/09/2020 de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants en plus du Président.

TITULAIRES :

- Erick BOUTEILLE
- Jean-Pierre DUBOIS
- Pierre LAROCHE
- Luc NAULEAU
- Jérémy SIMON

SUPLÉANTS :

- Christophe CHAMOREAU
- Monique DE LA TAILLE
- Boris LAIZEAU
- Didier MONCEAU
- Pierre ROUSSEAU

MARCHÉS PUBLICS

En 2022, les marchés publics ont été renouvelés que ce soit pour la collecte, les déchèteries ou les déchets dangereux. Ils seront effectifs à partir du 1^{er} juin 2023.

Via de nouveaux marchés publics de fournitures, le SITOMAP s'est aussi doté de nouveaux bacs ordures ménagères et sélectifs ainsi que de nouvelles colonnes à verre.

➤ ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

LES FAITS MARQUANTS 2022

• **Subventions composteurs** : Depuis septembre 2011, le syndicat verse une subvention aux usagers du territoire pour l'achat d'un composteur, à hauteur de 20€ pour un volume de 400L ou 25€ pour un volume supérieur ou égal à 400L. Dès la subvention versée, un courrier est adressé aux habitants concernés avec une information sur le compostage. **52 demandes de subventions ont été traitées par le SITOMAP pour un montant de 1 195.50€**

• **Distribution de "STOP PUB"** : Le SITOMAP fournit des autocollants "stop pub" gratuitement depuis les années 2000. À chaque nouvel arrivant sur le territoire indiqué par la Poste, le syndicat adresse un courrier avec le guide du tri, le mémo-tri et le stop pub. **En 2022, environ 475 "stop pub" ont été distribués.**

• **Le guide du tri et son mémo** : Le guide du tri ainsi que le mémo tri ont été complètement revus suite au passage à l'extension des consignes de tri (ECT). À l'intérieur, les habitants peuvent retrouver un rappel des consignes de tri, des astuces anti-gaspillage et des conseils pour mieux consommer. Ce guide est remis à chaque foyer lors de la livraison du bac ordures ménagères ou du bac jaune. Le SITOMAP le dis-

tribue également à la demande. **Le guide du tri est disponible sur le site internet www.sitomap.fr. Le SITOMAP a distribué environ 2000 guides du tri en 2022, hors campagne ECT.**

• **Suivi de collecte : 22 suivis ont été réalisés par les équipes du SITOMAP en 2022.** Le but des suivis de collecte est de pouvoir à la fois accompagner le ripeur sur les erreurs de tri qu'il doit identifier et également d'informer l'habitant via un flyer qui recense les erreurs de tri identifiées dans le bac jaune. Les bacs qui ont été refusés lors du suivi de collecte sont listés dans un logiciel en interne. Les habitants peuvent joindre le SITOMAP par mail ou via téléphone pour connaître les raisons du refus. Au bout de 3 "signalements" sur l'année de la part des équipes de collecte, le bac de tri à couvercle jaune peut être retiré. Les mauvais gestes de tri entraînent des conséquences négatives sur les performances du syndicat et augmentent les coûts liés à la gestion des déchets.

• **La collecte des pneus** : Pour donner suite à la demande de plusieurs communes, le SITOMAP a organisé une collecte de pneus de véhicule légers abandonnés lors de dépôts sauvages. **24 tonnes de pneus ont été ainsi collectées.**

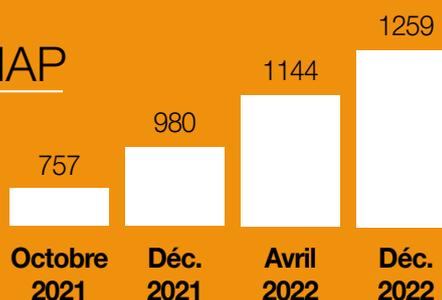
LE SITE INTERNET

Nombre de vues : **155 994**

Nombre de visiteurs uniques : **90 976**

LA PAGE FACEBOOK DU SITOMAP

Le nombre d'abonnés de la page Facebook du SITOMAP ne cesse d'augmenter depuis la mise en place de la stratégie de communication digitale.



LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

LES FAITS MARQUANTS 2022 :

- **Équipe de collecte** : Des points réguliers avec les équipes de collecte sont effectués tout au long de l'année. Ils permettent au syndicat de faire passer des informations relatives aux consignes de tri. De plus, ces points réguliers permettent de faire un rappel sur les exigences du syndicat en termes de remontées d'informations (GDD).

Une semaine avant le passage à l'extension des consignes de tri, le SITOMAP en lien avec son prestataire de collecte a réuni les équipes de collecte pour une sensibilisation spécifique et une session de questions / réponses.

Chaque fin de mois ou après chaque réunion, un flash info à destination des équipes est affiché dans les locaux du prestataire.

- **Points noirs de collecte** : Le syndicat s'est engagé à faire disparaître les marches arrière conformément à la R437 de la CNAMTS (*Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés*). Il a validé une méthodologie de travail qui consiste à faire un diagnostic, puis un courrier aux mairies afin de trouver des solutions pour faire disparaître les marches arrière sur le territoire. On observe que ces mesures consistent souvent à établir des points de regroupement qui ne représentent aucun coût pour la commune ou le syndicat.

- **Aide aux communes** : Suivant les cas, il est nécessaire d'effectuer des travaux de voirie : soit pour la résolution des points noirs afin de permettre aux camions de manœuvrer, soit pour l'installation de nouveaux points d'apport volontaire en créant des dalles. Les membres du bureau syndical étudient en réunion chaque demande. **En 2022, ce sont 6 communes qui ont perçu une aide pour un montant de 8 809 €, ce qui correspond à 30% des travaux réalisés.**



Suivi de collecte à Virgny

LES INFORMATIONS SUR LA COLLECTE

252 390

Nombre de km parcourus

**Les camions de collecte
roulent à l'OLEO 100**

(carburant composé à 100% d'huile végétale, principalement issue du colza. C'est ce qu'on appelle un biocarburant)

1 550

Nombre de bacs

distribués en 2022

(967 bacs sélectifs
+ 583 bacs ordures ménagères
= 1550 bacs)

4 833

Nombre de GDD

(GDD : Gestion Des Demandes
= erreurs de tri
remontées par les équipes
de collecte sur le terrain)

LA DESTINATION DES DÉCHETS

- Depuis le 1er janvier 2022, **les déchets recyclables sont envoyés au centre de tri TRISALID à Saran** pour être triés, puis mis en balle et transférés vers des centres de régénération ou de recyclage. Auparavant les déchets secs étaient déchargés au Centre de Tri de Pithiviers géré par le syndicat Beauce Gâtinais Valorisation (BGV). Cet ancien centre sert de quai de transfert. **Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées** dans le centre de valorisation énergétique géré par le syndicat Beauce Gâtinais Valorisation (BGV). **La chaleur produite permet la production d'électricité et d'eau chaude.**

LES CARACTÉRISATIONS

- **Le SITOMAP effectue**, en lien avec le centre de tri TRISALID, deux caractérisations par mois sur un échantillon de 40 kg de déchets sélectifs issus des collectes du territoire. L'agent en charge des dossiers techniques, la chargée de communication du SITOMAP et le prestataire de collecte trient les déchets collectés en les classant par flux (ex : l'aluminium, les journaux et papiers, le cartons, le PET clair ou encore le refus etc).
- **Ces caractérisations servent à savoir** si les habitants du territoire comprennent et maîtrisent les gestes de tri. Un taux de refus est ensuite calculé après la caractérisation. Ainsi le SITOMAP peut mettre en place des actions de communication spécifiques selon les différentes erreurs de tri rencontrées. Ce sont donc au total 24 caractérisations qui ont été réalisées au cours de l'année 2022.
- **Les erreurs de tri les plus fréquentes** rencontrées sur le territoire sont les papiers d'hygiène, le textile/chaussures et les déchets imbriqués (déchets emboîtés les uns dans les autres).



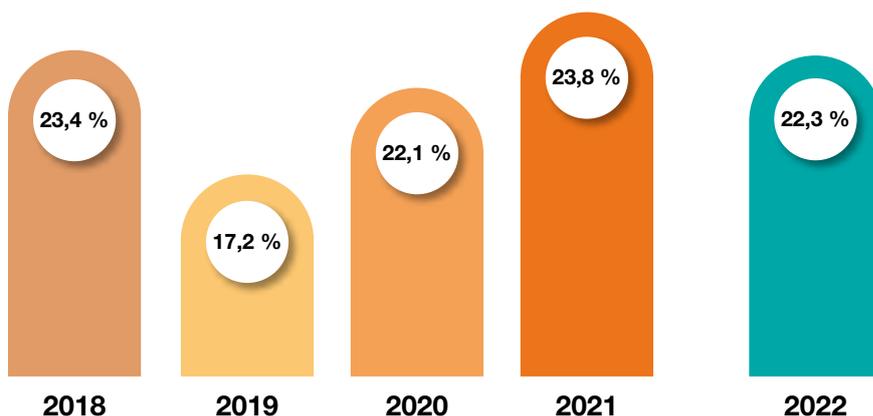
Caractérisation à Pithiviers



Caractérisation à TRISALID Saran

L'ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS

- **La qualité du tri** (collecte sélective des emballages) a beaucoup évolué depuis 2017.
- Le taux moyen à l'échelle du SITOMAP pour 2022 est de **22,3% contre 23,8% en 2021**.
- Le taux de refus moyen a donc baissé grâce à la reprise du suivi de collecte en interne et une sensibilisation des équipes de collecte.



LES BONNES PRATIQUES DE COLLECTE

- Sortir les bacs la veille au soir pour les collectes du matin et avant midi pour les collectes de l'après-midi
- Disposer les bacs au plus proche du trottoir et tourner les poignées vers la route
- Ne pas mettre de déchets au sol
- Mettre les déchets en vrac dans le bac de tri
- Ne pas mettre de sac de protection à l'intérieur de ses bacs
- Présenter à la collecte des bacs pleins de préférence et de prêter attention au poids du bac



L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (ECT)

• Depuis le 04 avril 2022, le tri s'est simplifié sur le territoire. Le SITOMAP a étendu les consignes de tri à tous les emballages. Dorénavant, les barquettes, sacs, sachets, films, tubes, poches, pots de yaourts, de crème, de cosmétique, pourront être triés comme les autres emballages.

Avant, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés avec les emballages en métal, en carton et le papier.

• Avant le mois d'avril 2022, les autres emballages en plastique devaient être déposés avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de généraliser cette pratique : moderniser les centres de tri, trouver des solutions de recyclage et des débouchés pour le plastique recyclé.

• Pour mettre en œuvre la stratégie liée à l'extension des consignes de tri une équipe de 8 ambassadeurs du tri et un chef d'équipe a été recrutée dès le mois de février 2022, conformément au dossier "phase 5" (appel à projet) remis à CITEO*.



*Citeo est une entreprise privée, à but non lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques.

ÉQUIPE ECT DE FÉVRIER À JUILLET 2022

Cheffe d'équipe : BACILLY Marie-Sophie

Ambassadeurs du Tri :

- | | | |
|-------------------------|---------------------|--------------------|
| - DUHAMEL Quentin | - MATHIEU Alexandre | - VERSTRAETE Nadia |
| - DURAND-AUZIAS Pascale | - MOIRIAT Pascale | - NOEL Angélique |
| - JOANNET Maël | - PONS Sophie | - JOANNET Mathis |
| - LAIGNEL Eric | - SIMON Adeline | |

L'ACHAT DES BACS AVEC LE MARCHÉ SULO



Plateforme de stockage

- Afin de maintenir le stock de bacs et pouvoir répondre aux demandes des habitants, 8760 bacs supplémentaires ont été commandés et 1550 bacs ont été livrés.
- Pour rappel : la taille du bac correspond au nombre de personne vivant au foyer :
 - 1 à 2 personnes : 180L
 - 2 à 4 personnes : 240L
 - 5 personnes et + : 360L
- Pour les commerçants et les professionnels des bacs ordures ménagères 660L sont disponibles.

LES ENCOMBRANTS

• **Le service des encombrants** permet aux habitants de déposer une fois par an devant leur domicile (ou au lieu habituel de collecte en porte à porte) **les déchets volumineux** ne pouvant être collectés lors des ramassages hebdomadaires. La communication sur la collecte des encombrants est gérée par les services du SITOMAP.

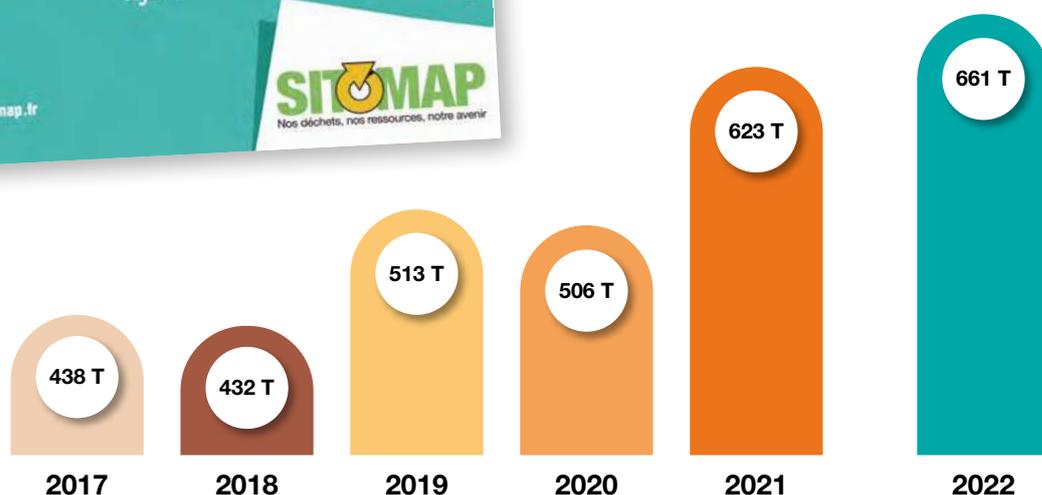
- **Plusieurs éléments de communication** sont élaborés pour la campagne des encombrants :
 - une affiche envoyée aux mairies du territoire plusieurs semaines avant la date de collecte.
 - un mail de rappel envoyé aux mairies à l'approche de la date de ramassage.
 - une communication digitale destinée aux mairies à diffuser sur leurs réseaux sociaux et site internet.



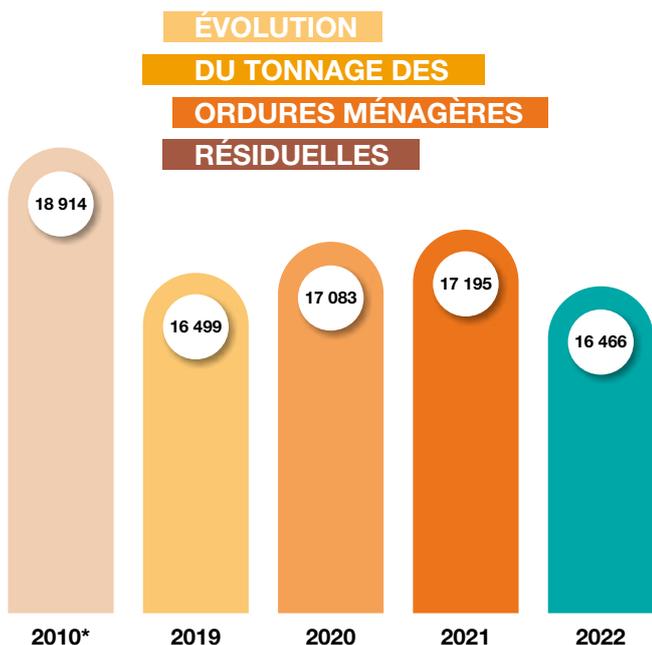
Dépôt des encombrants



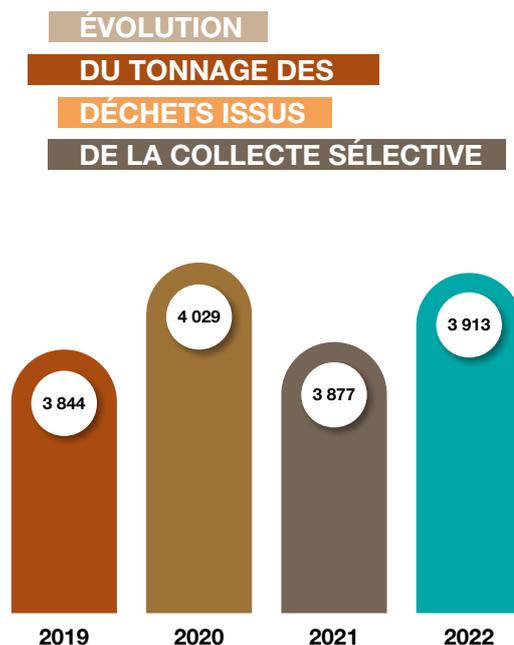
ÉVOLUTION DU TONNAGE DES ENCOMBRANTS



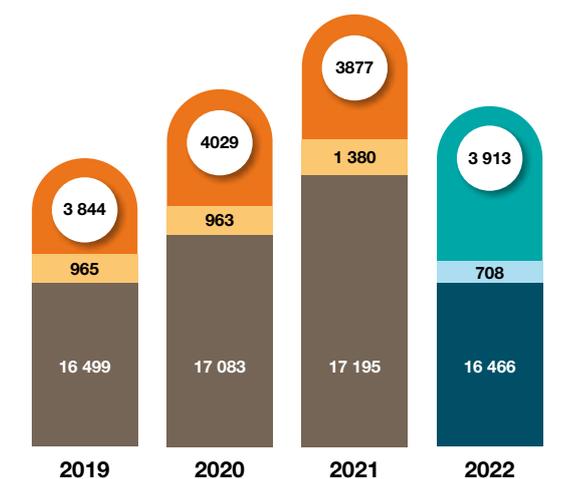
LES CHIFFRES SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



*2010 étant l'année de référence



ÉVOLUTION DE LA COLLECTE EN TONNES

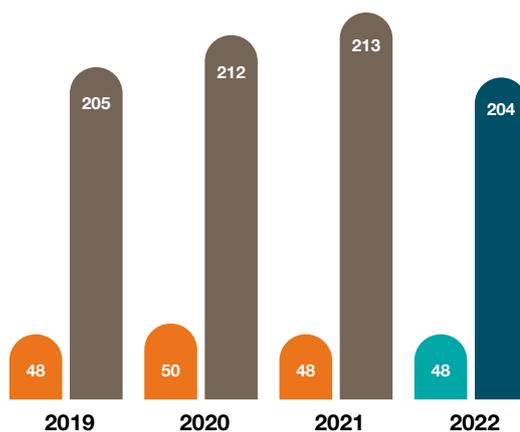


■ Ordures ménagères ■ Refus* ■ Déchets recyclables

Année 2022 :

■ Ordures ménagères ■ Refus* ■ Déchets recyclables

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE EN KG / HABITANT



■ Ordures ménagères ■ Déchets recyclables

Année 2022 :

■ Ordures ménagères ■ Déchets recyclables

*** Qu'est-ce que le refus ?**

C'est le poids des déchets non recyclables placés dans le bac jaune à la suite d'erreurs de tri et entrant au centre de tri. Ils sont redirigés vers le centre de valorisation énergétique, ce qui entraîne un surcoût.

➤ ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

- **Mode d'organisation de la collecte** dans lequel un conteneur de collecte est mis à disposition du public.

LES FAITS MARQUANTS 2022

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES SUR LE TERRITOIRE DU SITOMAP.

Sont réparties sur l'ensemble des communes du territoire et en déchèteries :

- **255 colonnes à verre** dont 12 sont enterrées.
Soit 1 pour 334 habitants (*la moyenne nationale est de 1 pour 312 habitants*).
- **67 bornes à textile** dont 46 du prestataire "Le Relais" avec lequel le SITOMAP a signé une convention. En 2022, "Le Relais" a collecté environ 500 tonnes sur le territoire !

LA COLLECTE DU TEXTILE :

- **Tous les textiles, linge de maison, sacs et chaussures** ont de l'avenir, même usés ou déchirés ! Ils peuvent être valorisés et cela quelque soit leur état (*neufs ou abîmés*).
- **Attention :** les articles souillés ayant servis au bricolage ou aux travaux ménagers, ou mouillés, ne sont pas acceptés. Les éléments apportés doivent être propres, secs et dans un sac et les chaussures liées par paire.



LA COLLECTE DU VERRE :

- **Elle a lieu sur le territoire** selon un planning établi par le prestataire de collecte. Le verre est ensuite stocké sur une plate-forme située derrière le centre de tri avant d'être expédié vers l'usine de recyclage de l'Aisne (*Samin*).



La levée du verre :

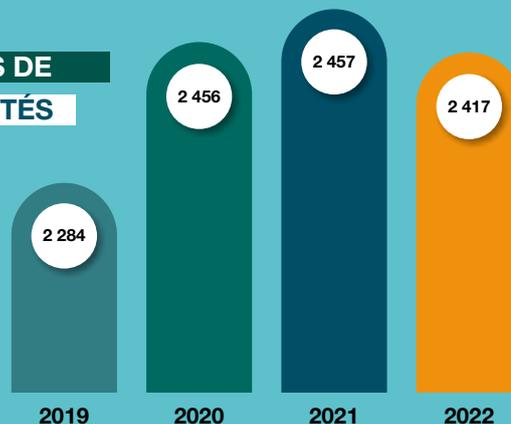
- La collecte du verre est effectuée par un agent qui a été spécialement formé pour relever les colonnes.



Colonne à verre "Cover design"

ÉVOLUTION

DES TONNAGES DE VERRE COLLECTÉS



> LES DÉCHÈTERIES

- **Les déchèteries sont des espaces aménagés** permettant aux habitants du territoire d'évacuer, par apport volontaire, des objets qui ne sont pas pris en charge par les autres collectes. Apport limité à 1m³ par jour et par déchèterie.

- Ces équipements apportent aux usagers **la garantie que les déchets recueillis seront traités**, selon leur nature, dans des filières de valorisation spécifiques. Les agents valoristes ont pour missions d'accueillir les usagers, d'assurer la propreté des lieux et d'aider au tri des déchets.

- **Le SITOMAP met à disposition des usagers 8 déchèteries, ainsi que celle de Neuville-aux-Bois** pour les habitants d'Aschères-le-Marché, Attray, Chilleurs-aux-Bois, Crottes-en-Pithiverais, Montigny et Oison.



- **L'exploitation des déchèteries est effectuée par la société PAPREC GROUP (attributaire du marché public au 01/01/2016). Les déchets ménagers spéciaux (DMS) sont collectés par la société TRIADIS (attributaire du marché public au 01/01/2016).**

LES DÉCHETS AUTORISÉS ET INTERDITS EN DÉCHÈTERIE

LES DÉCHETS AUTORISÉS

8 familles bien distinctes :

- À chaque déchet sa destination, une benne par type de matériaux
- Des codes couleurs simples pour vous faciliter le tri



Cartons : Propres et vides, pliés et aplatis, sans polystyrène à l'intérieur...



Incinérables : Plastiques, Polystyrène, Mousse, Caoutchouc, PVC, Linoléum, Moquettes...



Végétaux : Tontes, Fleurs, Feuillages, Plantes annuelles, Fruits, Légumes...



Tout venant : Laine de verre, Laine de roche, Béton armé, Vitrages, Miroirs...



Bois : Palettes, Cagettes, Troncs, Planches, Contreplaqué, Aggloméré, Bois de charpente...



Gravats : Terre, Pierre, Béton non armé, Ciment, Parpaings, Tuiles, Carrelage, Ardoises, Déblais...



Métaux : Tous types, Aluminium, Acier galvanisé, Fonte, Zinc...



Mobilier : Literie, Mobilier de jardin, Mobilier d'intérieur...

LES DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères
 Cadavres d'animaux
 Déchets organiques putrides
 Produits radioactifs
 Déchets explosifs
 Médicaments
 Déchets d'activités de soins
 Pneus de tout type
 Carcasses de voitures
 Produits à base d'amiante
 Bouteilles de gaz

ET POUR LES AUTRES ?

Demandez aux agents sur site, ils vous guideront

- Les déchets particuliers sont stockés et traités spécifiquement



Batteries



Huile de vidange



Déchets dangereux des ménages



Déchets électriques



Piles et accumulateurs



Cartouches d'encre



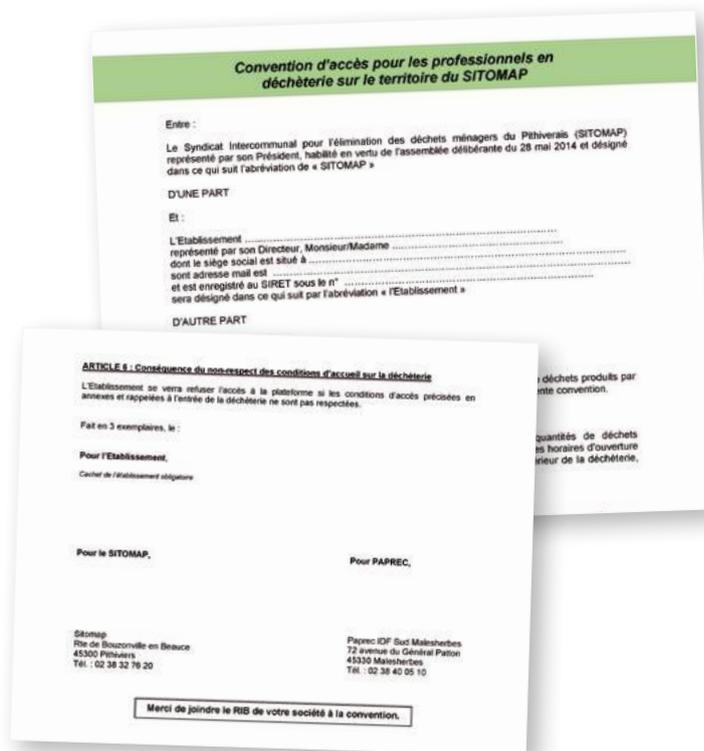
Radiographies



Déchets dangereux des ménages

LA CONVENTION POUR LES PROFESSIONNELS

- **Pour accéder aux déchèteries**, les professionnels doivent signer une convention avec le SITOMAP et le prestataire de collecte afin de pouvoir décharger 3m³ par jour et par déchèterie. Depuis septembre 2021, les professionnels ne peuvent plus venir en déchèterie le samedi.
- **Ils doivent respecter** comme les autres usagers le règlement intérieur de la déchèterie consultable sur le site internet de la collectivité.
- **Suivant la nature des déchets**, les professionnels sont facturés selon une grille tarifaire. Plus de 1 000 professionnels ont passé convention avec le SITOMAP.
- **Si vous êtes un professionnel** et que vous êtes basés sur le territoire du SITOMAP, vous pouvez passer une convention en téléphonant au **02 38 32 76 20**.



LES BENNES ÉCO-MOBILIERS

- **Le SITOMAP compte sur deux de ses déchèteries**, Sermaises et Beaune la Rolande des bennes éco-mobiliers. Eco-mobilier, éco-organisme agréé par l'Etat, financé par l'éco-participation, a pour vocation de collecter et de valoriser le mobilier, les matelas, couettes et oreillers usagés en leur offrant une seconde vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.

AUTORISÉS DANS LA BENNE ÉCO-MOBILIER

QUEL QUE SOIT LE MATÉRIAU

- Bois massif, médium
- Panneaux de particules
- Mousse, latex, tissus, cuir
- Plastique
- Ferraille
- Verre, pierre, céramique...

QUEL QUE SOIT L'ÉTAT

- Meubles cassés, abîmés, en morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés (*sales ou déchirés*).



Déchèterie de Beaune-la-Rolande

INTERDITS DANS LA BENNE ÉCO-MOBILIER

Tapis, Poussettes, Sièges-auto, Sanitaires, Parquet, Portes, Fenêtres...

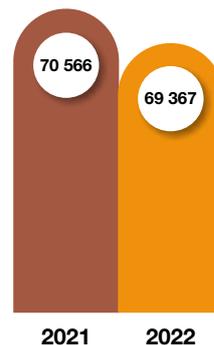
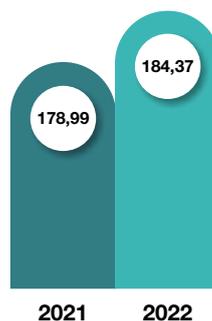
Tous ces déchets sont à orienter vers d'autres bennes !

Les plaids, couvertures et oreillers doivent être mis dans des sacs spéciaux avant d'être mis dans la benne éco-mobilier (*voir avec l'agent valoriste de la déchèterie*).

RECETTES

PERÇUE EN €

TONNAGES ÉCO-MOBILIER



LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BAZOCHEs LES GALLERANDES	9h-12h	-	-	9h-12h	-	9h-12h
	14h30-16h30	-	14h-16h30	14h-16h30	-	14h-16h30
BEAUNE LA ROLANDE	8h30-12h	-	8h30-12h	8h30-12h	-	8h30-12h
	13h30-17h	-	13h30-17h	13h30-17h	-	13h30-17h
LOURY	8h30-12h	-	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-17h	-	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h
MALESHERBES	8h30-12h	-	-	-	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-17h	-	13h30-17h	-	13h30-17h	13h30-17h
MÉRÉVILLE	8h30-12h	-	8h30-12h	-	-	8h30-12h
	13h30-17h	-	-	-	-	13h30-17h
PUISEAUX	8h30-12h	-	-	8h30-12h	-	8h30-12h
	13h30-17h	-	13h30-17h	13h30-17h	-	13h30-17h
PITHIVIERS	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h
SERMAISES	9h-12h	-	10h00-12h	-	-	9h00-12h
	-	-	14h00-17h	-	-	14h00-16h30

Les professionnels ne sont plus admis les samedis sur les déchèteries

Les professionnels hors territoire ne sont plus admis dans les déchèteries

RAPPEL :

- 1- Il est demandé de **venir 1/4 d'heure avant la fermeture** afin d'avoir le temps de décharger les déchets
- 2- Les déchèteries sont **fermées les jours fériés**
- 3- Le SITOMAP compte sur tous les usagers pour que les **règles élémentaires de courtoisie et de respect soient témoignées aux agents.**

L'AGENT VALORISTE

- **L'agent valoriste accueille les usagers** qui viennent jeter des encombrants, des déchets spécifiques et/ou dangereux.
- **En fonction des déchets à jeter** (*gravats, tout-venant incinérable, tout-venant, matériels électriques, équipements informatiques, huiles, métaux...*), l'agent leur indique les bennes ou conteneurs adéquats.
- **En parallèle**, l'agent valoriste assure aussi des tâches administratives et de gestion (*suivi des volumes traités, évacuation/réception des bennes...*) ainsi que l'entretien et la maintenance du site.
- **Le métier implique le sens de l'organisation**, le sens du contact et d'être ponctuel. Il doit faire appliquer le règlement intérieur.



Agente valoriste sur la déchèterie de Pithiviers

LES FAITS MARQUANTS



- **SERD 2022** : Coordinée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un "temps fort" de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et montrer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

- **Du 19 au 27 novembre 2022**, le SITOMAP a organisé une opération Troc en déchèterie pour sensibiliser les habitants du territoire au gaspillage. Cette année l'opération a eu lieu sur la déchèterie de Pithiviers et avait pour thème principal le textile.



- **Caméra « Easy cam »** : Courant de l'année 2022, le groupe PAPREC a installé des caméras au-dessus des bennes de la déchèterie de Pithiviers. Ces installations permettent via des photos prises à intervalles réguliers de contrôler le niveau des bennes et ainsi de pouvoir anticiper au mieux les rotations de bennes.



- **Marquage au sol** : Les déchèteries de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande ont bénéficié d'une nouvelle signalétique au sol. En effet, le marquage au sol est important afin d'assurer une circulation fluide et une sécurité aux usagers ainsi qu'aux agents valoristes. Les prochains projets pour le marquage au sol sont les déchèteries de Méréville et de Sermaises.

LES DIFFÉRENTS FLUX COLLECTÉS ET LEUR DESTINATION

Y compris la part SITOMAP à Neuville-aux-Bois

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGES COLLECTÉS	Kg/HAB. EN 2022	EXUTOIRE (DESTINATION)	MODE DE TRAITEMENT
TOUT-VENANT	5097	71,63	St-Aignan-des-Gués (45)	Centre enfouissement technique
TOUT-VENANT INCINÉRABLE	2499	31,04	CVE Pithiviers (45)	Valorisation énergétique
DÉCHETS VERTS	4769	59,24	Compost du Gâtinais (91) et Chevilly (45)	Valorisation matière pour compostage
LIGNEUX*	856	10,63	PAPREC Chartres (28)	Valorisation bois énergie
GRAVATS	4228	52,51	Roland (45)	Valorisation matière
BOIS	2644	32,84	PAPREC Chartres (28) Joigny (89) Auxerre (89)	Valorisation matière pour panneaux et bois énergie
CARTONS	683	8,48	Centre de tri Pithiviers (45)	Valorisation matière filière CITEO
FERRAILLES	924	11,48	Acierie - FRF - Ferraille	Valorisation matière
BATTERIES	13	0,16	STCM (45)	Valorisation matière
GROS DE MAGASINS	83	1,03	Papetier	Valorisation matière
ÉCO-MOBILIERS	184	2,29	-	-
HUILE VIDANGE HUILE VÉGÉTALE	4,14	0,05	Martin environnement Oliobox	-
DÉCHETS ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES	1060	13,16	Repreneurs agréés écologic	Séparation des éléments et traitements adaptés
PILES	5	0,049	Corépile	Tri, démantèlement des composants et retraitement

Les flux et les exutoires de la déchèterie de Neuville-aux-Bois sont sous le contrôle du SIRTOMRA.

* Dans les déchèteries de Malesherbes, Loury et Beaune-la-Rolande.

LA PRODUCTION PAR DÉCHÈTERIE

(Hors déchèterie de Neuville-aux-bois)

Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Malesherbes représentent **56%** des apports.

Puiseaux, Loury et Bazoches-les-Gallerandes représentent **31%** des apports.

Méréville et Sermaises représentent **13%** des apports.



Déchèterie de Puiseaux

L'ANALYSE DES TONNAGES 2022

Globalement une baisse des tonnages par rapport à 2021

TYPE DE DÉCHETS	2019	2020	2021	2022	COMMENTAIRES	ROTATION PRIX / TONNE	TRAITEMENT PRIX / TONNE
TOUT-VENANT	4 456	4 306	4 987	4 418	↘	36,35 €	89,15 €
TOUT-VENANT INCINÉRABLE	2 321	1 812	2 361	2 245	↘	31,56 €	-
DÉCHETS VERTS	4 352	3 087	4 302	3 926	↘	35,88 €	22,74 €
LIGNEUX	470	485,7	831	-	-	-	-
GRAVATS	2 735	2 414	3 638	3 502	↘	10,15 €	4,55 €
BOIS	2 538	2 220	2 804	2 644	↘	31,21 €	70,71 €
CARTONS	550	445	581	583	↗	62,18 €	-
FERRAILLES	851	746	934	786	↘	35,18 €	-
BATTERIES	20	10,6	20	-	-	-	-

LA FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES EN 2022

Globalement une baisse de la fréquentation par rapport à 2021

DÉCHÈTERIES	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	TOTAL
Bazoches-les-Gallerandes	12 130	113	12 243
Baune-la-Rolande	27 670	97	27 767
Loury	48 499	486	48 985
Méréville	12 390	68	12 458
Malesherbes	27 049	241	27 290
Pithiviers	117 908	849	118 757
Puiseaux	26 427	133	26 650
Sermaises	16 849	26	16 875
TOTAL	288 922	2013	290 935

LES DÉCHETS DANGEREUX MÉNAGERS SPÉCIAUX

DÉCHÈTERIES	NOMBRE DE COLLECTES	TONNAGE	COÛT ANNUEL HT
Bazoches-les-Gallerandes	20	9,325	7 892,92 €
Beaune-la-Rolande	29	22,341	19 783,58 €
Loury	44	20,361	17 675,02 €
Méréville	25	11,850	10 497, 33 €
Malesherbes	41	17,474	14 373, 25 €
Pithiviers	48	41,218	36 736,49 €
Puiseaux	42	25,374	22 839,11 €
Sermaises	14	9,273	7 526,73 €
TOTAL	263	157,216	149 790,29 €

Tonnage 2019 = 125,64 T - Tonnage 2020 = 154,79 T - Tonnage 2021 = 176,05 T - **Tonnage 2022 : 157.22 T**
 Les déchets les plus collectés sur toutes les déchèteries sont les pâteux.

NOUVEAUTÉ 2022 : Quai gravats à Pithiviers

Les usagers déposent sur une plateforme les déchets qui sont déversés dans la benne, grâce à un système actionné par l'agent valoriste.



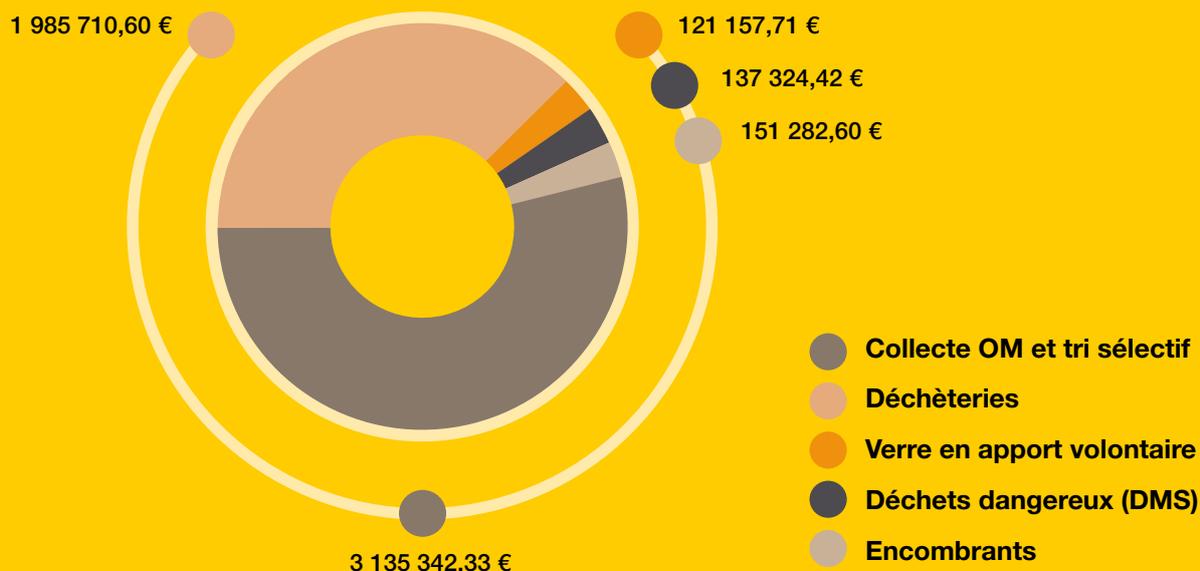
Quai Herkul

> COÛT DU SERVICE

LES PRINCIPALES PRESTATIONS

Répartition des coûts par nature des prestations.

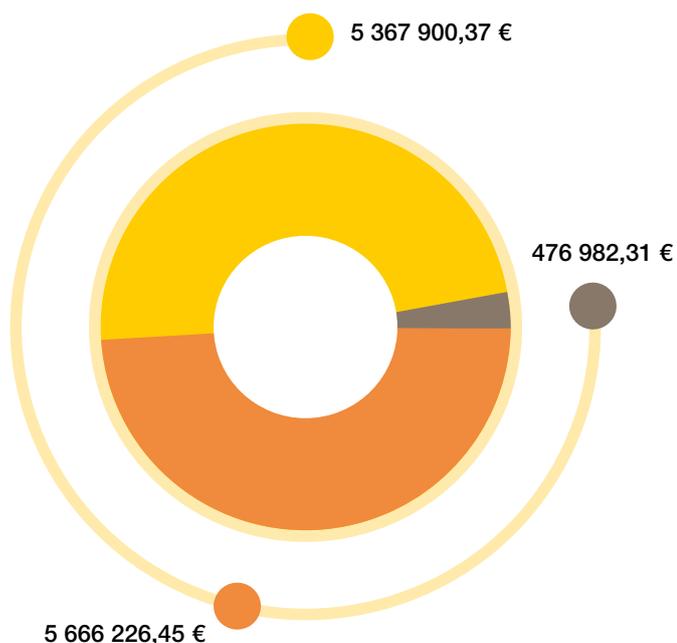
De nombreux acteurs s'engagent à nos côtés, nous tenons à les remercier.



NATURE DE LA PRESTATION	NOM DE L'ENTREPRISE	TYPE DE CONTRAT ET DURÉE	ÉCHÉANCE	MONTANT ANNUEL PRESTATIONS HT
Collecte OM et tri sélect. Gestion opérationnelle des bac jaunes	VEOLIA	Marché public 5 ans (+2)	31/05/2023	3 135 342,33 €
Déchèteries	PAPREC	Marché public 5 ans (+2)	31/05/2023	1 985 710,60 €
Verre en apport volontaire	VEOLIA	Marché public 5 ans (+2)	31/05/2023	151 282,60 €
DMS	TRIADIS	Marché public 5 ans (+2)	31/05/2023	137 324,42 €
Encombrants	VEOLIA	Marché public 5 ans (+2)	31/05/2023	121 157,71 €
Total coût de collecte :				5 530 817,66 €

LES INDICATEURS FINANCIERS

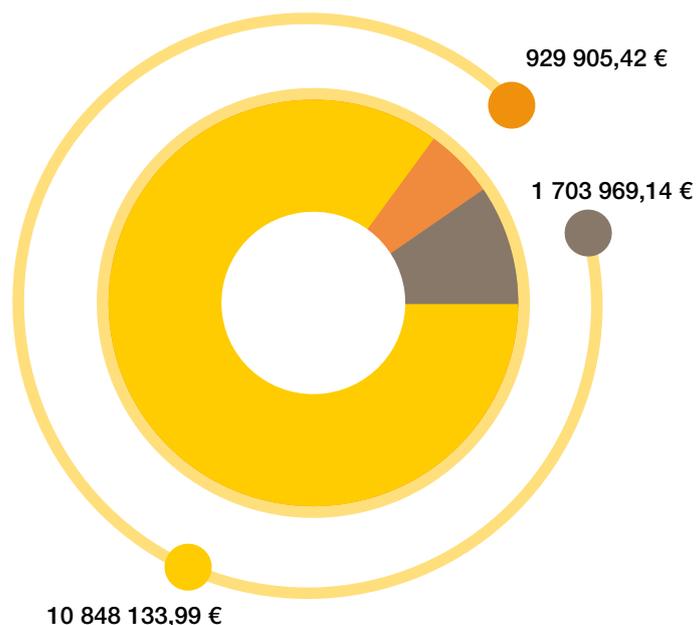
DÉPENSES



- Collecte
- Contribution BGV
- Amortissement

TTC	TTC / HABITANT
11 511 109,10 €	142,98 €
5 367 900,37€	66,67 €
5 666 226,45€	70,38 €
476 982,31€	5,92 €

RECETTES



- Contribution des collectivités adhérentes ou des usagers (TEOM)
- Contribution CITEO
- Autres produits de gestion

TTC	TTC / HABITANT
13 482 008,60 €	167,46 €
10 848 133,99 €	134,75 €
929 905,42 €	11,55 €
1 703 969,14 €	21,16 €

➤ PERSPECTIVES 2023

SE PROJETER DANS L'AVENIR

De nombreux projets restent à réaliser :

- 1° | Sécurisation des déchèteries**
La collectivité a fait appel à une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour l'épauler dans ce projet.
- 2° | Biodéchets**
Achat de matériel et lancement des premières communications
- 3° | SERD 2023**
Semaine Européenne de Réduction des Déchets sur le thème des emballages
- 4° | Déploiement de nouvelles colonnes à verre**
- 5° | Passage en C1**
À partir du 5 juin, une collecte hebdomadaire des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire. 8 communes sont, jusqu'au 4 juin 2023, collectées 2 à 3 fois par semaine.
- 6° | Appel à Manifestations d'Intérêts (AMI)**
Réhabilitation de l'ancien centre de tri de Pithiviers
- 7° | PCAET - économie circulaire**
(Plan Climat Air Energie Territorial) Le SITOMAP participe à des ateliers sur la gestion des déchets et le développement d'actions en faveur de l'économie circulaire.
- 8° | Scolaire**
Sensibilisation des élèves sur la gestion et le tri des déchets



Réalisation : Stéphane Doucet - 06 25 23 63 32 - Crédits photos : SITOMAP - AdobeStock



NOS DÉCHETS,
NOS RESSOURCES,
NOTRE AVENIR !

Route de Bouzonville en Beauce - 45300 Pithiviers
Tél : 02 38 32 76 20 - sitomap@sitomap.fr - www.sitomap.fr
 [@sitomappithiviers](https://www.facebook.com/sitomappithiviers)